



**Technicentre
Rhône Alpes**

Union
syndicale
Solidaires

Compte rendu DP du 19 Juin 2015

Préavis de grève à la Mouche :

- Dans le cadre du préavis de grève posé pour l'atelier de Mouche, la direction a convoqué au siège les organisations syndicales SUD-Rail et CGT juste pour nous dire qu'il n'y avait aucune avancée depuis la dernière DCI, et elle ne tient pas compte de toutes les revendications des agents de mouche ou les conditions de travail ont encore empirés : module porte effectué par un stagiaire première année, différents modules fait par les agents de Grenoble alors qu'ils sont là pour se former sur du gr2 et gr3, visite effectuée le week-end par un seul agent, encore beaucoup d'heures supplémentaires notamment du 4h00/16 h00, sans compter de nombreux travaux différés, par exemple : 31 cabines signalées avec entrée d'eau en attente, Ordre de modif non fait, les messages urgents ont du mal à être traités etc ...
A part ça, pour eux tout va bien !!!
Le Préavis de grève est donc maintenu couvrant la période du 22 juin au 21 août.

Sécurité des circulations

La direction nous a pas rassuré et a balayé allègrement nos inquiétudes sur la sécurité des circulations :

Concernant la maintenance à suivre suite à signalement FU sur la série Z 24500, coupure batterie ou FRH isolé, nous n'avons reçu aucune réponse concrète et censée de la part de la direction, si ce n'est que c'est un problème à traiter localement en groupe de travail.

une DCI a été posée.

-Disparition de la restriction sur l'attelage Z5 de la 24749. La direction enquête. Nous espérons une élucidation de cette énigme car une réponse écrite est attendue sur le PV de compte rendu de la direction.

-le DET ne voit pas d'inconvénient à ce qu'un apprenti fasse le deuxième ou le 4 eme agent et travaille sur un module porte !



L'EIM ? La solution finale ?

Les DP SUD-Rail trouvent déplorable et fort irrespectueux la manière de procéder de la part de l'EMI qui ne s'embarrasse pas de fioritures et n'hésite pas à dire clairement à des anciens que s'ils n'acceptent pas les conditions qui leurs sont proposées ils seront mutés de toutes façons car leur poste est « supprimé » !!

On peut craindre que la nouvelle politique de la maison SNCF à l'égard des seniors consiste plutôt à s'en débarrasser. SUD-Rail rappelle que ce ne sont pas les cheminots qui ont souhaité l'allongement de durée des cotisations.

Où sont les FEA ? :

Que sont devenue les fiches de diagnostic individuelle d'exposition à l'amiante remplies par messieurs Grosset et Bufkens avec les agents ?

Mystère !

La direction nous ballade de DP en DP , de CHSCT en CHSCT , et aux dernières nouvelles , ces mêmes FEA devraient être en définitive contre signée par la directrice de région !!



Atelier LOC Venissieux Reorg de la reorg ?

Sans plus de détail le DET nous a confirmé qu'une évolution de l'organisation du travail des coprod à l'atelier Loc est à l'étude.

Vénissieux - Pas d'autorisation d'embauche :

En effet Monsieur C....., en CDD depuis 1 an à l'unité produit rame va devoir aller chercher du travail ailleurs . La Direction met un terme à son contrat fin Août.

Non parce qu'il ne donne pas entière satisfaction, mais parce qu'une sacro-sainte « autorisation d'embauche » n'est pas possible.

La Direction a attendu que nous formions cet agent, qu'il soit complètement autonome pour nous l'enlever... quel est son avenir ? C'est vrai qu'il n'y a pas mieux comme méthode pour motiver les agents « formateurs » !!

UO Vaise



La direction sort les griffes !

Au cours de ces derniers DP , SUD-Rail n'a eu de cesse d'avertir la direction sur le flicage intempestif que subissent les agents du SL. A chaque fois on nous fait comprendre que les agents sont juste « paranos » et qu'en fait cela n'est pas autre chose que l'application du plan de veille.

SUD-Rail a bien relu la MA 0203 qui traite de : « La veille des agents exerçant des activités mouvement ou manutention dans les établissements matériel ou traction » , en aucune manière il n'y est indiqué que le DPX peut se cacher, épier, suivre de loin, bref « espionner » car c'est bien de cela qu'il s'agit , afin de réaliser la veille de ses agents. Au contraire, le document est précis sur ce point et nous informe que pour réaliser une OPPS , « *soit l'agent est avisé à l'avance soit de façon inopiné* » inopiné certes , mais « L'évaluation des compétences professionnelles d'un opérateur se réalise en toute transparence »

A cet effet, il est souhaitable, que le responsable se présente à l'agent et lui explique son rôle et le but de l'évaluation.

Le responsable accompagne l'opérateur pendant la réalisation de ses tâches.

Le responsable observe les gestes métier de l'opérateur pour pouvoir les comparer aux normes et il n'intervient qu'en cas de nécessité absolue. »(source MA 203)

Sud rail constate que la hiérarchie locale de Vaise ne procède pas conformément à la MA203 et leur façon d'agir insidieuse et malsaine est juste bonne à générer des tensions bien inutiles et amènent les RD dans un état de stress inimaginable. Les agents ont peur !!! Car en plus les sanctions pleuvent. Venir au travail avec la boule au ventre peut aller à l'encontre de l'effet recherché. En effet il existe un stress positif qui nous fait avancer, mais s'il devient trop intense, trop répétitif, il est créateur de panique, de perte de ses moyens, de sommeil en panne, d'agressivité.

Alors la direction envoie les RD dans des formations au cours desquelles on leur explique les **règles de vie qu'ils devraient adopter chez eux** pour être le plus en forme possible au boulot ! Un **scandale** ? Oui car il s'agit tout simplement d'**ingérence** dans notre vie privée.



L'Arbresle

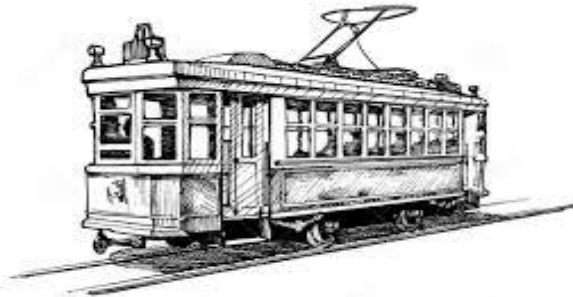
L'UP de L'Arbresle entre dans sa dernière phase de mise en place avec la sortie progressive de garantie des rames TTNG . À ce titre la dotation de radio pour les dépanneurs et les COPROD est à l'étude par le DPX, il en va de même pour des ordinateurs performants.

La direction nous a confirmé que le CO était en conformité suite à la revalorisation du salaire du COM contractuel.

Au sujet du montant des travaux de reprofilage réalisé par les agents du site, les 6 roues ont été facturées 25 000 euro !!!

L'agent désirant retourner sur le TECHNICENTRE d' Oullins devra patienter jusqu'à ce qu'un permutant soit trouvé, ce qui peut être en cours, à suivre ...

Une réunion est prévue le vendredi 26 juin avec l'ensemble des agents et l'encadrement et une personne du juridique afin de rappeler toute la responsabilité qui incombe à chacun au quotidien dans la tâche qui lui est confié .Cette réunion sera suivie par une présentation du DUO de la future organisation de l'UP de l'Arbresle.



Les élus DP SUD-Rail:

Robert Ammarene, Jérôme Paul, Hacène Allali, Gérard Forin, Kevin Massé, Sébastien Prudhomme, Jean Claude Biaggini, Christophe Charrier, Claude Charre, Samuel Lévy Valensi.

Prochaine réunion DP le 25 septembre



*...mais avant ça,
ous vous souhaitons de belles vacances,
Au soleil, en famille ou entre amis ...
Ou Comme il vous plaira.*

